



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE
FORMATION INTRA DIRECTION DE LA VIE
SOCIALE - REVISION MILLESIME**

**DÉCISION N° DM-20-273
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-20-486 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN,

CONSIDÉRANT que l'organisme Citizen du Groupe UP, dont le siège social est situé au lieu-dit Mont Bernard – 51000 Châlon en Champagne, s'engage à assurer pour le compte de la Ville de Vincennes la formation « Révision de l'outil Millésime Action Sociale » pour les agents de la Direction de la Vie Sociale, le 30 novembre 2020, pour une dépense de 1090 € TTC ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'organisme Citizen du groupe UP, pour la formation « Révision de l'outil Millésime Action Sociale » des agents de la Direction de la Vie Sociale de la Ville, le 30 novembre 2020, pour une dépense de 1090 € TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201028-lmc1H7710H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/10/2020
Date de Publication : 28/10/2020